



Symposium venture 2006 : Faire émerger les leaders mondiaux de demain !

Le 3 juillet 2006 s'est tenu au Sénat le Symposium Venture de l'AFIC, qui a rassemblé plus de 260 participants, représentant du capital risque français et international, d'entreprises petites et grandes et des pouvoirs publics.

Association militante et responsable, l'AFIC souhaite contribuer à faire grandir les PME françaises pour en faire des champions mondiaux. A l'occasion de son symposium venture, événement de place dédié au métier du capital risque, l'AFIC a mis plus particulièrement à l'ordre du jour le Pacte PME et les Pôles de compétitivité. Elle a ainsi mené une réflexion sur les avantages et les limites, les enjeux et les contraintes de chacun.

La démarche de l'AFIC vise à promouvoir la relation entre les grands comptes et les PME innovantes, à faciliter la rencontre entre l'offre et la demande, en s'appuyant sur des cas pratiques et sur l'analyse des expériences étrangères (Israël notamment).

Les différentes tables rondes ont mis en évidence les points suivants :

- dans une économie de marché cohérente fondée sur une vision internationale, l'AFIC observe une prise de conscience progressive de l'intérêt de l'écosystème grands comptes - PME innovantes ;
- les entreprises innovantes françaises pourraient néanmoins acquérir plus vite une taille mondiale si le pacte PME à la française devenait un véritable *Small Business Act européen* ;
- de même, l'AFIC encourage les pôles de compétitivité régionaux à devenir de véritables *clusters* d'excellence européens, par une concentration des moyens et le renforcement de l'implication de tous les acteurs.

A propos de l'AFIC :

Créée en 1984, l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC), avec 228 membres actifs, regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement installées en France : Société de Capital Risque (SCR), Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR), Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI), Fonds d'Investissement de Proximité (FIP), sociétés de gestion, sociétés de conseil, fonds de fonds,.... En outre, l'AFIC compte 148 membres associés issus de tous les métiers – avocats, experts-comptables et auditeurs, conseils, banquiers... – qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

Outre les services qu'elle rend à ses adhérents, la vocation de l'AFIC est de représenter la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics et, dans le cadre d'un dialogue permanent, de fluidifier le financement de l'économie, en particulier le tissu des PME-PMI, stimuler la croissance et promouvoir l'esprit d'entreprise.

Le Capital Investissement soutient une part significative de l'emploi en France et représente un des tous premiers leviers de la croissance et de la dynamique économique nationale. Le Capital Investissement représentait à travers ses participations dans plus de 3.700 entreprises non cotées recensées fin 2004, essentiellement des PME-PMI, près d'un million de salariés (données 2003), soit 6 % de l'ensemble des effectifs salariés du secteur privé. Le chiffre d'affaires 2003 réalisé en France par ces entreprises s'élevait à plus de 130 Milliards €, soit l'équivalent de plus de 8% du PIB, et à 60 Milliards € à l'international, soit un chiffre d'affaires global dépassant les 190 Milliards €. Ce sont aujourd'hui plus de 4000 entreprises qui sont soutenues par le Capital Investissement.

En 2005, les membres de l'AFIC ont investi plus de 8 Milliards € dans plus de 1.250 entreprises. Avec plus de 20% du marché européen, l'industrie du Capital Investissement français se classe ainsi au 1^{er} rang d'Europe Continentale et au 3^{ème} rang mondial.

Contact presse AFIC :

SHAN

Mélina Etorre – 01 44 50 58 77

melina.ettorre@shan.fr